

La DREAL accompagne les territoires et les élus : découvrez notre boite à outils

Prévoir les crues en Pays de la Loire

Contexte

Lorsqu'une crue est en cours, le temps gagné par les élus locaux et leurs services, impliqués dans la gestion de cette crise, est précieux : il permet de prendre les dispositions adaptées de mise en sûreté des populations et, dans la mesure du possible, de protection des biens.

Les collectivités peuvent s'équiper de systèmes d'avertissement locaux, placés en bordure de rivière pour améliorer leur connaissance des crues et leur capacité d'anticipation. En amont des zones présentant des enjeux (zones habitées, infrastructures sensibles), ces systèmes mesurent automatiquement l'élévation du niveau de l'eau voire du débit.

Votre rôle en tant qu'élu

En tant que maire, vous avez le premier rôle dans la gestion de crise inondation pour la protection de votre population.

Pour cela, vous pouvez vous appuyer sur les informations de vigilance météorologique et hydrométéorologique.

Pour les grands cours d'eau, la vigilance crue sur le site Vigicrues vous permet d'anticiper la gestion de crise.

Pour certains plus petits cours d'eau, le service VigicrueFlash donne une information pouvant enclencher une surveillance locale. Des avertissements sont envoyés en cas d'apparition ou d'aggravation d'un risque de crue sur votre commune, par message vocal, SMS et courriel.

Le retour d'expérience sur ces 2 services permet de les améliorer. Les élus locaux peuvent également décider de mettre en place (ou contribuer à) un service d'alerte local aux inondations.

Le rôle de la DREAL

Pour Vigicrues et VigicruesFlash, la DREAL assure une production d'information, des analyses et des retours d'expérience.

- Vigicrues: production 2 fois / jour, 365 j/an
- Vigicrues Flash: après émission d'avertissements

Elle apporte également conseil et appui pour la mise en place d'un service d'alerte local.

Une question?

• Par mail: dhhpc.srnt.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

• par téléphone : 02 72 74 76 30

Outils et documents disponibles

- <u>La rubrique dédiée à la prévention des crues sur le site internet dela DREAL Pays de la</u> Loire
- Plaquette d'information sur le Système d'Avertissement Local (SDAL)
- Guide de mise en place d'un Système d'Avertissement Local (SDAL)

À venir!

Une consultation des maires va être lancée dans le cadre de la révision du règlement d'information sur les crues du service de prévision des crues Maine Loire aval (avant fin 2020)



